

DÉBAT PUBLIC

Parc éolien en mer

au large de Courseulles-sur-Mer

CAHIER D'ACTEUR

N° 2 - MAI 2013

Ces contributions sont éditées par la Commission Particulière du débat public (CPDP) qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

sotraban 

Association des sous-traitants de Basse-Normandie

Créée en 1972, SOTRABAN est l'Association des sous-traitants de Basse-Normandie de type « loi 1901 ». Cette organisation s'attache à faire connaître les 80 PME de la sous-traitance industrielle qui la composent, implantées en région Basse-Normandie. L'objectif est de mettre en avant ces sous-traitants dynamiques, fiables et compétitifs capables de répondre aux besoins de tous les domaines et secteurs d'activités : mécanique, électronique, outillage, plasturgie, travail des métaux, ingénierie, traitements de surface, etc.

LA PROMOTION DES SAVOIR-FAIRE : les actions sur le terrain

Aux côtés des grandes filières industrielles présentes sur notre territoire, l'association intensifie son action en accompagnant les adhérents qui souhaitent diversifier leurs activités. La présence des EMR en Basse-Normandie, parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer, est une opportunité pour les PME de la sous-traitance industrielle.

CONTACT :

Christian ANDRE
UNICITE, 8 rue Alfred Kastler,
F14000 CAEN

Contact@sotraban.com - www.sotraban.com
Tél : 02 31 53 34 60 – Fax : 02 31 53 08 40

Dans le cadre du débat public organisé par :

cndp

Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE BAS-NORMANDE

Parc éolien en mer, une chance pour SOTRABAN et ses adhérents

Le développement d'un parc éolien tel que celui de Courseulles-sur-Mer représente une opportunité importante pour la Basse-Normandie de mettre en place une filière EMR forte qui permettra aux entreprises locales d'envisager de nouvelles perspectives : création d'emplois et implantation d'activités nouvelles. De plus les compétences ainsi développées nous permettront de capter une partie de la demande du marché éolien marin du sud du Royaume-Uni qui ne dispose pas d'infrastructures portuaires susceptibles de répondre à la demande de ce type de sites. Les quatre parcs éoliens en mer actuellement en étude de faisabilité constituent un vivier d'activité économique exceptionnel pour nos entreprises et représentent une opportunité rare de développement économique. Pour envisager les retombées économiques certaines, il est essentiel que les régions concernées par ces chantiers anticipent les besoins en main d'œuvre, en compétences et en infrastructures.

Pour la Basse-Normandie, des contacts avec le consortium, des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles B to B ont permis de rassembler les acteurs économiques et d'identifier les compétences et les potentiels locaux. Cette mobilisation doit se poursuivre et s'intensifier.

Un catalyseur d'opportunités industrielles

L'implantation de ce champ éolien offre, dans le contexte économique actuel, une opportunité exceptionnelle pour les industriels Bas-Normands. Les carnets de commande restent actuellement peu remplis et les perspectives d'une reprise de la demande sont incertaines, et de nombreuses entreprises Régionales possèdent des compétences qui leur permettent de se positionner sur des pans nouveaux de la construction, de l'installation ou de la maintenance des éoliennes offshore. Elles sont plus de 150 à avoir été d'ores et déjà recensées. Dans l'espoir d'un chiffre d'affaire potentiel attendu par les PME, il est fortement recommandé aux entreprises Bas-Normandes de se positionner sur les différents lots qui vont être définis par les donneurs d'ordres tels qu'**EDF EN**, **ALSTOM** et **VDP**, mais aussi par les équipementiers qui seront retenus. Les réponses nécessitent souvent une approche partenariale, regroupant plusieurs compétences : la Région a mandaté la **SPL ONEM** et notre association pour détecter, avec le soutien des acteurs consulaires, les entreprises à même de se positionner, mais aussi pour coordonner et structurer l'offre globale de ces PME. La Basse-Normandie a tous les atouts pour conquérir le développement des énergies marines renouvelables, au bénéfice de tous ses bassins d'emploi.

La qualité de la réponse apportée aura d'autant plus d'impact sur la filière qu'elle peut ouvrir des portes vers d'autres marchés nationaux voire internationaux.

Des savoir-faire dans les travaux maritimes

Depuis plusieurs mois, tous les acteurs se sont collectivement mobilisés pour convaincre le consortium attributaire de l'installation du parc éolien de Courseulles-sur-Mer de la capacité de notre tissu économique local à participer à ce chantier. Celui-ci devrait mobiliser des milliers d'emplois directs dans tout le Grand Ouest, dont une grande partie dans notre Région. Les adhérents de **SOTRABAN** devraient bénéficier de retombées économiques directes importantes. Certaines opérations de fabrication des nacelles et des fondations (composants mécaniques, éléments de structures métalliques, câblages électriques...) pourront être réalisées en sous-traitance locale. Une vingtaine d'entreprises adhérentes pourraient être potentiellement intéressées par ces travaux. De même, les opérations de maintenance et d'entretien seront effectuées en Basse-Normandie (au port de maintenance d'Ouistreham) et généreront des besoins locaux en main d'œuvre très importants (techniciens, marins, opérateurs...).



La fabrication de nacelles d'éoliennes



Les entreprises du département contribueront ainsi activement au développement industriel et technologique nécessaire à la réussite du projet. Les compétences locales acquises dans ce secteur maritime seront pour nos entreprises un atout majeur pour participer à d'autres projets de ce type, en France et en Europe. D'ores et déjà, l'association **SOTRABAN** a montré sa capacité à s'adapter et à se mobiliser autour du projet pour le futur bénéfice de ses adhérents.



Exemples d'activités des entreprises adhérentes

Les emplois

Des associations d'entreprises industrielles au service de l'emploi local

La chaîne de valeur de la filière éolienne est très variée. Elle intègre des activités industrielles pour la construction et l'équipement, de logistiques et de service. Les emplois générés par les activités de construction et de maintenance peuvent concerner les entreprises situées à proximité directe des parcs. Les estimations des spécialistes indiquent un potentiel de création à près de 5 000 emplois directs et indirects dans les secteurs industriels et des services. Les groupements comme **SOTRABAN**, l'**AISCO** et la **FCLBN** sont les structures évidentes pour ce développement. La réalisation de parcs éoliens représente une opportunité pour le l'implantation locale de grandes entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, mais aussi dans le domaine de la construction mécanique. La phase de construction des installations générera de nombreux emplois. Un impact est également attendu sur la filière logistique (ports de Cherbourg et de Caen Ouistreham) pour le transit des matières premières, composants et équipements lourds, ainsi que des matériels de chantier. Au-delà de cette période, le projet devrait entraîner la création de nombreux emplois directs pérennes dans les domaines du transport côtier et de la maintenance. Ces emplois contribueront par la suite à une activité économique durable.



Et pour les entreprises sous-traitantes

Plusieurs groupements d'entreprises, dont **SOTRABAN**, permettent déjà de valoriser les compétences associées des entreprises dans les domaines de l'énergie pour les grands travaux régionaux. Indirectement leurs présences favorisent les actions utiles de formation et elles se mobilisent pour développer l'emploi localement. Le Région dispose de savoir-faire industriel justifiant une prise de position forte grâce à une longue histoire de la mécanique et de la métallurgie. Dans l'éolien marin, la nacelle et le mât ne représentent que 50 % des coûts. Tout le reste est lié aux fondations, à l'installation, à la pose de câblage, à la maintenance : sur tous ces métiers, les entreprises doivent se positionner. A terme, l'enjeu n'est plus seulement dans l'assemblage mais dans la fabrication, la construction et par conséquent, la maintenance.



Plusieurs périodes importantes :

L'étude : plusieurs laboratoires universitaires et cabinets d'études normands sont en mesure de réaliser une partie non négligeable des études demandées. Un recensement a déjà été effectué sur notre région, mais non seulement sur la Basse-Normandie, cette démarche doit être étendue à tous les territoires concernés par le développement des parcs éoliens en mer, le grand Ouest.

La construction des usines : cette première étape industrielle permettra à de nombreuses entreprises locales de participer à la construction des équipements et infrastructures, notamment sur le port de Cherbourg. Le chantier EPR entrant dans sa phase terminale, la disponibilité des ressources sera quasiment immédiate pour ces opérations de construction d'usines.

La construction des éoliennes : la phase de construction est celle qui peut potentiellement générer le plus d'emplois sur les territoires voisins des parcs éoliens. Contrairement à la phase d'études, l'activité de production industrielle requiert des infrastructures, notamment portuaires, adaptées à la taille des éoliennes, l'aboutissement étant bien évidemment l'acheminement des éoliennes sur site pour le montage. La taille et le poids des éléments à produire et à manutentionner donnent un avantage décisif aux territoires situés à proximité des futurs parcs. Les entreprises locales se positionnent sur la production d'éléments et l'assemblage des éoliennes avant que celles-ci soient acheminées sur les parcs en mer. Parmi les éléments susceptibles d'être produits localement on notera, les mâts ou sections de mâts, les embases (gravitaires, mono pieux, jackets ou tripodes), les pales (nécessité de disposer d'une forte compétence en matériaux composites), les rotors et leurs équipements périphériques. On ajoutera à cela toutes les activités d'intégrateur liées à l'assemblage des éoliennes.

D'autres éléments pourraient avantageusement être produits localement même si la proximité des parcs est un facteur moins déterminant que pour les pièces de grande taille, notamment les génératrices, les systèmes d'orientation des pales, les freins et les éléments de structures internes. Plusieurs industriels locaux disposent des compétences pour assurer la fabrication de certains éléments en sous-traitance. La Région a procédé au recensement de l'existant pour étudier l'opportunité économique et la faisabilité technique des investissements nécessaires.

L'installation des équipements en mer :

le développement de parcs éoliens en mer permettra de redynamiser un secteur des chantiers naval en grave crise en France. Etant donné l'important développement des parcs éoliens en mer en Europe du Nord, aux Etats-Unis et en Asie, la disponibilité des navires de pose constitue un des principaux challenges pour l'installation des futurs parcs. Les chantiers navals de l'Atlantique considèrent même la construction des navires de pose d'éolienne comme une bouée de sauvetage pour leur activité. L'installation de ces parcs créera également des besoins en matière de capacités d'assemblage en mer, de pose de câbles, de raccordement au réseau à terre et demandera des compétences importantes en génie électrique.

L'exploitation et la maintenance : les emplois créés par l'activité maintenance et opération des parcs se localiseront dans le port d'Ouistreham au plus près des futurs parcs. Le recours à des salariés locaux sera privilégié notamment en raison de leur connaissance des zones en mer. Les besoins en formation de techniciens de maintenance, génie électrique et mécanique, seront très importants ainsi que des opérateurs en pilotage.

Conclusion

Un projet porteur d'activité économique dans un contexte favorable

Le développement du parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer représente une formidable opportunité pour nos entreprises industrielles et de service de se diversifier, de développer de nouveaux marchés et d'acquérir des compétences dans un secteur d'avenir fortement créateur d'emplois. Construction, sous-traitance, logistique, installation, maintenance... Les externalités positives du projet de Courseulles-sur-Mer sont nombreuses et représentent un volume d'activité supplémentaire pour les entreprises Bas-Normandes, des opportunités de création de nouvelles activités et des retombées en termes d'emplois non délocalisables. Le marché éolien en Europe est énorme et proche de chez nous, le Royaume-Uni envisage un potentiel de création sur ses côtes de plus 30 GW. Nos entreprises ne peuvent, étant donnés les atouts dont elles disposent, se permettre de passer à côté de ce marché d'avenir qui pourrait créer près de 40 000 emplois en France dans les 10 prochaines années. Le fait de pouvoir disposer des premiers parcs éoliens en mer installés en France donnera à nos entreprises une expérience et un avantage décisif pour les futurs marchés français et européens.

Commission particulière du débat public
Projet de parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer
60 rue de Saint-Malo
14 400 Bayeux
contact@debatpublic-courseulles.org

www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

